

Synthèse du projet Eco_Terre_Sainte

1) Historique

Le projet Eco_Terre_Sainte a été initié en 2007 par un groupe d'agriculteurs des communes de Terre-Sainte. Le but premier était de créer un réseau écologique selon l'OQE, à l'image du projet Colver, réalisé sur les communes voisines en territoire genevois. En 2007, une association s'est créée afin de mettre en œuvre ce projet. 2007 correspond également à l'entrée en vigueur du nouvel article de la Loi fédérale sur l'Agriculture qui permet de soutenir des projets collectifs à prépondérance agricole (« les projets de développement régional agricole ou PDRA, selon l'art. 93 1 c de la LAgr).

C'est pourquoi, le comité de l'Association Eco_Terre_Sainte, en collaboration avec le bureau In Situ Vivo et Prométerre, a décidé d'explorer la voie d'un éventuel PDRA et a élargi son projet de réseau écologique à trois autres modules (voir ci-dessous). Le projet régional Eco_Terre_Sainte permet ainsi de mettre en valeur de façon cohérente et coordonnée le patrimoine agricole et paysager de Terre Sainte.

2) Contenu du projet de développement régional agricole

Le projet régional Eco_Terre_Sainte comprend quatre modules dont la réalisation est planifiée jusqu'en 2015.

Module 1 : Développement paysager	Module 2 : Mobilité douce
Réseau OQE Revitalisation paysage Sauvegarde valeurs naturelles espèces menacées milieux particuliers ressources génétiques locales	Réseau pédestre Réseau équestre gîte équestre
Module 3 : Ressources naturelles	Module 4 : Produits du terroir
Énergie renouvelable production de plaquettes de bois hangar à plaquettes	Vente directe Vente contractuelle produits spécifiques produits dérivés Accueil à la ferme

Association Eco_Terre_Sainte

2.1 Module 1: développement paysager

Le Module 1 du Projet de Développement Régional Agricole ECO_TERRE_SAINTE (PDRA-TS) traite du développement paysager du périmètre concerné, soit huit communes de Terre-Sainte, selon une approche globale. Il s'inscrit dans une région soumise à urbanisation croissante, caractérisée par une zone agricole vouée essentiellement à la production intensive.

Le Module 1 du PDRA de Terre-Sainte est entièrement tourné vers la mise en valeur et la sauvegarde des ressources naturelles de la région. Il vise l'augmentation de la qualité paysagère et de la biodiversité de la région sur et hors SAU. Les objectifs biologiques de ce module sont développés dans le Dossier définitif du RE OQE de TS (avril 2008), validé par les services cantonaux compétents en 2008 (SAgr et SFFN). Les mesures de réalisation de ces objectifs, déjà décrites dans le Dossier définitif d'avril 2008, ont été complétées pour tenir compte des nouvelles adhésions et transcrites sous forme de fiches individuelles.

L'objectif prioritaire que représente la constitution d'un réseau OQE sur l'ensemble de la région est accompagné d'une série de mesures complémentaires, regroupées en projets particuliers, destinées à amplifier les effets de ce dernier et visant la sauvegarde et la valorisation des ressources paysagères de haute qualité que recèle la région.

Ces projets particuliers sont listés ci-dessous.

	Intitulé	Outil de description
PP 1.1	Réseau écologique de Terre-Sainte (RE OQE-TS)	RE OQE-TS, Dossier définitif, avril 2008 et Fiches mesures, mars 2010
PP 1.1.5	Projet Huppe	Projet Huppe, Yves Ménétreay, février 2008
PP 1.2.1A	Réhabilitation de clairières à haute valeur écologique	Fiche thématique 1.2.1A, mars 2010 Fiches mesures, mars 2010
PP 1.2.1B	Réhabilitation de lisières à fort potentiel écologique	Fiche thématique 1.2.1B, mars 2010 Fiches mesures, mars 2010
PP 1.2.2	Amélioration et création de milieux humides	Fiche thématique 1.2.2, mars 2010 Fiches mesures, mars 2010
PP 1.4.1	Intégration paysagère des réseaux de mobilité douce (plantation de structures d'accompagnement)	Décrit dans le Concept Module 2, mars 2010
PP 1.4.4	Transposition des objectifs paysagers et écologiques du projet aux autres zones d'affectation	Non décrit, assimilé au RE OQE-TS sous forme de Fiches mesures, mars 2010

2.2 Module 2: mobilité douce

La proximité de vastes réservoirs de population (Nyon, Versoix, Genève) fait de la Terre-Sainte (TS) une zone de délasserment très prisée. Cette valorisation de la campagne très positive en soi, induit cependant une pression considérable sur les zones agricole et de forestière. Les vecteurs principaux de cette pression sont la promenade pédestre et la randonnée équestre. Le manque d'infrastructures suffisantes en la matière, engendre une utilisation parfois abusive des espaces agricoles et naturels qui se traduit en conflits d'usagers, mais aussi génère des dangers et désagréments considérables.

Association Eco_Terre_Sainte

La question de la mobilité douce a été traitée dans le PDRA ECO_TERRE_SAINTE selon une optique avant tout de valorisation de l'agriculture. Ainsi, le Module 2 du PDRA de Terre-Sainte ne vise pas à résoudre l'ensemble des problèmes liés à la mobilité douce, mais propose des solutions et améliorations pour une partie d'entre eux, ayant un impact direct sur l'activité agricole. Ainsi, l'essentiel de la réflexion a porté sur la question équestre et l'optimisation des flux qu'elle induit (matériels, sociaux et financiers). Dans un second temps, on a cherché à élargir les solutions trouvées à l'autre grand volet de la mobilité douce, à savoir la randonnée pédestre, en gardant pour objectif leur inscription dans le cadre esquissé par le Schéma directeur de Terre-Sainte.

L'activité équestre est une forte composante de la diversification agricole de la région de Terre-Sainte. Elle est génératrice d'activité et donc de revenus et constitue un débouché pour certains produits ou sous-produits de l'agriculture (foin, paille, etc.). Elle engendre aussi une cascade d'emplois dérivés, générateurs de valeur ajoutée.

2.3 Module 3: bois-énergie

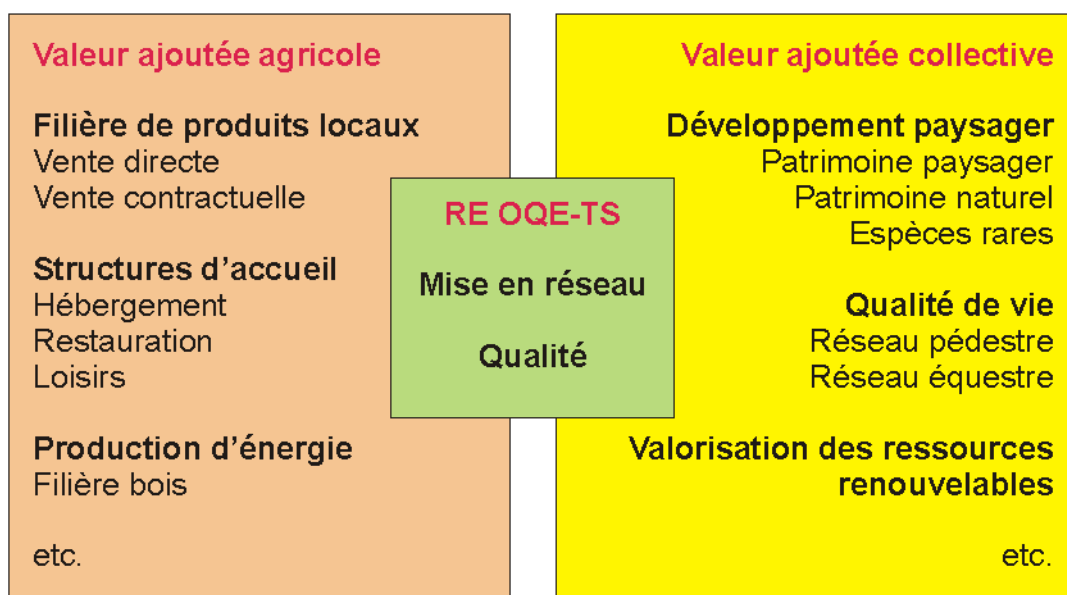
Ce module a pour but de mieux valoriser le bois des forêts de Terre Sainte ainsi que le bois issu des haies, lisières et vergers du module 1, mais aussi des vergers intensifs que connaît la région. La Terre Sainte compte environ 300 ha de forêts privées (60 ha de forêts appartenant à des agriculteurs, 240 ha de forêts appartenant à des privés). Ces forêts pourraient générer un volume annuel de 3900 m³ de plaquettes de bois. Ces plaquettes pourraient alimenter des chaudières privées ou communales.

Quelques agriculteurs de Terre Sainte sont en partie équipés pour entretenir les forêts et transformer le bois en plaquettes. Ils ont dès lors lancé l'idée de monter un projet de production, commercialisation et distribution de plaquettes de bois. Ce projet demande la construction d'un hangar à plaquettes et la mise sur pied d'une structure ou d'une association regroupant les propriétaires forestiers et permettant la commercialisation des plaquettes.

2.4 Module 4: produits du terroir

Ce module a pour but de mieux faire connaître et de mieux vendre les produits du terroir de Terre Sainte. Actuellement, quelques locaux de vente directe existent mais le potentiel est encore sous-utilisé. Un groupe de producteurs souhaite se lancer dans une démarche d'agriculture contractuelle de proximité et lancer les Paniers Terre Sainte. Ces paniers regroupent des produits de saison et sont distribués quatre fois par an à la population. Les clients commandent et paient à l'avance leurs paniers, ce qui permet aux différents producteurs de planifier leurs cultures et de diminuer les risques liés à l'écoulement. En parallèle, trois agriculteurs ont des projets d'agrandissement ou de transformation de leur ferme afin d'améliorer leurs locaux de vente directe ou d'accueil. Ces futurs locaux pourront accueillir une large palette de produits de Terre Sainte. L'opération „Panier Terre Sainte“ permettra de faire connaître ce nouveaux lieux de vente car les paniers seront distribués à chaque fois dans des lieux de vente différents.

3) Valeur ajoutée du projet régional



Voici une liste d'arguments qui démontrent la valeur ajoutée du projet Eco_Terre_Sainte.

Valeur ajoutée économique

D'un point de vue économique, le projet Eco_Terre_Sainte offre les possibilités suivantes :

- **Améliorer le revenu agricole par le développement de la vente directe**
- **Possibilité pour des agriculteurs de s'impliquer plus en aval dans la filière de leurs produits. Maintenir l'échelon de la transformation (transformation des fruits, de la viande, des céréales, des oléagineux) dans la région, afin de récupérer une partie de la valeur ajoutée.**
- **Possibilité pour des jeunes de reprendre l'exploitation**

Le module 4 permettrait à 3 jeunes agriculteurs de revenir vivre sur l'exploitation sans devoir chercher du travail à l'extérieur. L'opération „Paniers Terre Sainte“ leur permettrait également d'entrer dans une dynamique collective qui leur offre des perspectives d'avenir, en leur facilitant l'accès à diverses collaborations.
- **Possibilité pour des agriculteurs de diversifier leurs activités et rentabiliser leur matériel et leur savoir-faire**

Le module 3 (l'entretien des forêts et la production de plaquettes) permet un nouveau débouché pour les agriculteurs de la région. De plus, ce travail est fait en hiver, période où les agriculteurs ont un peu de temps.
- **Création de places de travail hors famille**

Le module 4 (projets de local de vente directe ou de local de transformation) permet de créer 3 places de travail en dehors de la main d'oeuvre familiale. L'activité équestre dans

Association Eco_Terre_Sainte

la région de Terre-Sainte génère un chiffre d'affaire annuel un peu supérieur à 6 millions de et génère 41 emplois directement ou indirectement. Le création du gîte équestre (module 2) permet de créer 1,3 places de travail, alors que les 76 nouveaux équidés qui seront hébergés en Terre-Sainte en 2015 généreront 9 emplois supplémentaires. Les infrastructures (réseau équestre et gîte), créées dans le cadre du PDRA, contribueront à ces résultats en accroissant de manière décisive l'attractivité de la région pour les activités équestres.

L'opération „Paniers Terre Sainte“ permet d'engager un coordinateur à temps partiel pour faire fonctionner le projet.

Total de places de travail créées d'ici 2015 : au minimum 5.

- **Contribution à la création de chiffre d'affaire lié au module 2**

Le module 2 joue un rôle-clé dans la création des infrastructures nécessaires à l'accueil des 76 équidés supplémentaires attendus d'ici 2015 et donc contribuera de manière décisive à la création d'un chiffre d'affaire lié de 1,4 millions supplémentaires par an.

A cela s'ajoute le chiffre d'affaire de 146'000 CHF par an généré directement par le nouveau gîte équestre.

- **Rentabilité des divers projets individuels**

Enfin, la rentabilité des quatre projets individuels a été démontrée dans les annexes financières. Même avec une faible aide des pouvoirs publics, ces projets sont rentables dès la troisième année d'exploitation.

Valeur ajoutée sociale

- **Renforcement de l'échange ville-campagne** afin de mieux faire comprendre aux consommateurs les enjeux de l'agriculture .
- **Favoriser les synergies et les collaborations entre agriculteurs** grâce à des projets fédérateurs. Parti sur l'idée de créer un réseau écologique, l'Association souhaite profiter de cette dynamique collective pour développer d'autres projets qui pourraient bénéficier à la région et aux agriculteurs.
- **Offrir à la population de Terre Sainte la possibilité d'acheter des produits de la région.**
- **Offrir des activités de plein air de proximité saines et régénératrices** à une population de type urbain.
- **Permettre à la population locale et de passage d'approfondir sa relation avec son environnement agricole et naturel**
- **Résoudre de nombreux conflits latents** entre les divers utilisateur de l'espace rural

Valeur ajoutée écologique

- **Assurer une utilisation durable des ressources phytogénétiques locales**
- **Contribuer à une utilisation durable des ressources naturelles de la région**

Association Eco_Terre_Sainte

- **Réaliser un développement paysager de qualité tenant compte des spécificités régionales.**
- **Favoriser la biodiversité naturelles et contribuer à la sauvegarde d'espèces faunistiques et floristiques menacées.**
- **Participer à la sauvegarde de milieux naturels et semi-naturels rares, caractéristiques de la région**

4) Budget

Le Tableau ci-joint décrit les budgets des différents modules. Le projet global est estimé à un peu moins de 4,2 millions de francs.

5) Aide financière souhaitée

Pour réaliser les quatre modules, l'Association a besoin d'un soutien public. A notre avis, plusieurs services et lois cantonales pourraient s'engager dans ce financement.

- Le SDT, via la section AF, pour les plantations durables du module 1 (réseau écologique), les projets d'infrastructures du module 4 (Paniers Terre Sainte), du module 3 (hangar à plaquettes) et du module 2 (gîte équestre).
- Le SAgr, par sa nouvelle loi sur l'agriculture, pour soutenir les frais de promotion et de communication liés à l'opération « Paniers Terre Sainte ».
- Le SELT, pour soutenir les premières années l'animation et la coordination (salaire d'un chef de projet) des différents modules, afin de décharger le président de l'Association.
- Le SELT, pour le financement des infrastructures de Tourisme / Loisirs liées au module 2.
- Le SFFN, pour soutenir les réalisations de biotopes humides et le projet Huppe fasciée (pose de nichoirs et suivis ornithologiques).

1	Monsieur	Frédéric	Aebi	En Peguey	1279	Chavannes-de-Bogis
2	Monsieur	Pierre	Bigler	En Trembley	1291	Commugny
3	Monsieur	Pierre	Bignens	Vy-Ique Derry 2	1295	Mies
4	Monsieur	Marc	Bornet		1279	Chavannes-de-Bogis
5	Monsieur	Philippe	Bourguignon	Ch. des Jardins	1279	Bogis-Bossey
6	Monsieur	Philippe	Brack	Rte des Pénys 16	1295	Mies
7	Monsieur	Charles	Claris	Ch. du Clos 1	1291	Commugny
8	Monsieur	François	Debluë	Geand-Rue 22	1297	Founex
9	Monsieur	Jean-Pierre	Debluë	Ch. du Vieux-Pressoir 2	1297	Founex
10	Monsieur	Johnny	Decré	Rte de Coppet 28	1291	Commugny
11	Monsieur	Sylvain	Failletaz	Rte de Divonne 11	1291	Commugny
12	Monsieur	Frédéric	Gallay	Ch. des Moulins 31	1295	Tannay
13	Monsieur	Guillaume	Gilléron	Ch. du Stand	1291	Commugny
14	Monsieur	Jean-Daniel	Heiniger	Le Tilleul	1262	Eysins
15	Messieur	Luc& Denis	Hermanjat	Cave de la Charrue	1291	Commugny
16	Monsieur	Jean-François	Kilchherr	Grand-Rue 8	1297	Founex
17	Monsieur	John	Kilchherr	Rte de Céligny 12, La Ruche	1297	Founex
18	Monsieur	Jacques	Köhli	En Peguey	1279	Chavannes-de-Bogis
19	Monsieur	Yves	Lüginbühl	En Veytay	1295	Mies
20	Mesdames	Danielle et Chantal	Mottier	Ch. Jules Cuendet 14	1290	Chavannes-des-Bois
21	Monsieur	Olivier	Sauty	Ch. des Bouleaux 8	1295	Tannay
22	Monsieur	Blaise	Steffen	Ch. Villa Rose 5	1291	Commugny
23	Monsieur	Eric	Vulliez	Rte de Sallivaz 5	1279	Chavannes-de-Bogis
24	Monsieur	Jean	Widmer fils	Belle-Ferme	1298	Céligny
25	Monsieur	Laurent	Zwigart	Le Ferme	1184	Vinzel
26	Monsieur	Ernest	Buhler	Rte de Chatacombe 11	1802	Corseaux